REPUBLIQUE FRANÇAISE

ASSOCIATION FONCIERE VILLEPAROIS

Numéro SIRET: 29700603300015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE VESOUL

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET: ASSOCIATION FONCIERE

ANNEE 2017

Code INSEE 70559	ASSOCIATION FONCIERE VILLEPAROIS ASSOCIATION FONCIERE	CA 2017
70333	L INFORMATIONS OFNERAL FO	

I - INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal	et financier (1)	Valeurs par hab. (population	Moyennes nationales du potentiel
Fiscal	Financier	DGF)	financier par habitants de la strate
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1

⁽¹⁾ il sagit du potentiel riscal et du potentiel financier definis à l'article L. 2334-4 du code general des collectivites territoriales qui figurent sur la fiche de repartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoriaux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les raticles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

ASSOCIATION FONCIERE VILLEPAROIS - 29 - ASSOCIATION FONCIERE	CA	2017
I - INFORMATIONS GENERALES	ı	1
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В	

POUR MEMOIRE(1)

- I L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III Les provisions sont budgétaires.

⁽¹⁾ Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

ASSOCIATION FONCIERE VILLEPAROIS - 29 - ASSOCIATION FONCIERE	CA	2017
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	1
VUE D'ENSEMBLE	A 1	

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	1	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A	641,00	G 2 290.16
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	0.00	н 0.00
		+		+
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)		I 9 233.82 (si excédent)
2016	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)		J (si excédent)
		=		=
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	641.00	11 523.98 = G+H+I+J
RESTES A	Section de fonctionnement	E	0.00	κ 0.00
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F	0.00	L 0.00
2018 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018	= E+F	0.00	0.00 = K+L
		•		
	Section de fonctionnement	= A+C+E	641.00	11 523.98 = G+I+K
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	0.00	0.00 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	641.00	11 523.98 = G+H+I+J+K+L

ASSOCIATION FONCIERE VILLEPAROIS - 29 - ASSOCIATION FONCIERE		
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	
VUE D'ENSEMBLE	A1	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé		es engagées non nandatées		Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

ASSOCIATION FONCIERE VILLEPAROIS - 29 - ASSOCIATION FONCIERE	CA	2017
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II]
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits em	ployés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	6 765,82	641,00	0,00	0,00	6 124.82
012	Charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
65	Autres charges gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
	Total des dépenses de gestion courante	6 765,82	641,00	0,00	0,00	6 124.82
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
68	Dotations aux provisions (1)	0,00	0,00			0.00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00				
٦	Total des dépenses réelles de fonctionnement	6 765,82	641,00	0,00	0,00	6 124.82
023	Virement à la sect° d'investis. (2)	5 000,00				
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00			0.00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0.00
7	otal des dépenses d'ordre de fonctionnement	5 000,00	0,00			5 000.00
	TOTAL	11 765,82	641,00	0,00	0,00	11 124.82
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016		0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits em	Crédits employés (ou restant à employer)		
		(BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
70	Produits des services	2 300,00	2 288,92	0,00	0,00	11.08
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
75	Autres produits gestion courante	230,00	0,00	0,00	0,00	230.00
	Total des recettes de gestion courante	2 530,00	2 288,92	0,00	0,00	241.08
76	Produits financiers	2,00	1,24	0,00	0,00	0.76
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
78	Reprise sur amort et provisions (1)	0,00	0,00			0.00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	2 532,00	2 290,16	0,00	0,00	241.84
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00			0.00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0.00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00			0.00
	TOTAL	2 532,00	2 290,16	0,00	0,00	241.84
RO	Pour information 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016	9 233,82				

⁽¹⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

ASSOCIATION FONCIERE VILLEPAROIS - 29 - ASSOCIATION FONCIERE	CA	2017
		

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	0,00	5 000.00
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0.00
	Total des dépenses d'équipement	5 000,00	0,00	0,00	5 000.00
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0.00
16	Remboursement d'emprunts	0,00	0,00	0,00	0.00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0.00
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0.00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 000,00	0,00	0,00	5 000.00
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0.00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0.00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0.00
	TOTAL	5 000,00	0,00	0,00	5 000.00
	Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016	0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECEITES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0.00
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0.00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0.00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0.00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0.00
024	Produits des cessions	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0.00
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0.00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0.00
021	Virement de la section de fonct. (1)	5 000,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0.00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0.00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 000,00	0,00		5 000.00
TOTAL		5 000,00	0,00	0,00	5 000.00
	Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016	(3)			

ASSOCIATION FONCIERE VILLEPAROIS - 29 - ASSOCIATION FONCIERE	CA	2017
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II]
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3	1

⁽¹⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par

ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un (4) En depenses, le chapitre 22 l'étace les travaux d'investissement réalisés sur les biens régus en anéciation. En récette, in rétace, le cas échéant, exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

ASSOCIATION FONCIERE VILLEPAROIS - 29 - ASSOCIATION FONCIERE	CA	2017
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II]
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1	1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	641,00		641,00
012	Charges de personnel	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	641,00	0,00	641,00
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	0,00	0,00	0,00
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016			0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ; (2) Voir liste des opérations d'ordre ;

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ; (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

⁽⁵⁾ Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires;
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement »;
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9);
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

ASSOCIATION FONCIERE VILLEPAROIS - 29 - ASSOCIATION FONCIERE	CA	2017
	-	1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services	2 288,92		2 288,92
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	1,24	0,00	1,24
77	Produits Exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	2 290,16	0,00	2 290,16
R	Pour information 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016			9 233,82

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	0,00	0,00
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2016			0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽³⁾ Farmet de terracer des opérations particulieres telies que les opérations de stocks lieses à la fetide d'un invertiaire permanent simpline.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

ASSOCIATION FONCIERE VILLEPAROIS - 29 - ASSOCIATION FONCIERE		
		1

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/		Crédits	Crédits en	nployés (ou restant	ployés (ou restant à employer)		
art (1)	Libellé (1)	ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
011	Charges à caractère général	6 765,82	641,00	0,00	0,00	6 124,82	
615231	Voirie	6 515,82	576,00	0,00	0,00	5 939,82	
6161	Assurance multirisque	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00	
6225	Indemn. comptable,régisseur	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00	
63512	Taxes foncières	50,00	65,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
то	TAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	6 765,82	641,00	0,00	0,00	6 124,82	
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dotations aux provisions (d)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	0,00					
Т	OTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	6 765,82	641,00	0,00	0,00	6 124,82	
023	Virement à la sect° d'investis.	5 000,00	0,00				
042	Opérations d'ordre entre section (4)(5)(6)	0,00	0,00			0,00	
TC	TAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 000,00	0,00			5 000,00	
043	Op. ordre intérieur de section (7)	0,00	0,00			0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	5 000,00	0,00			5 000,00	
	AL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	11 765,82	641,00	0,00	0,00	11 124,83	
D	Pour information 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016	0,00					

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

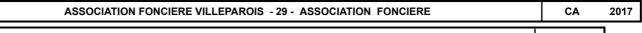
ASSOCIATION FONCIERE VILLEPAROIS - 29 - ASSOCIATION FONCIERE	CA	2017
III - VOTE DU BUDGET	III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2	

Chap/		Crédits	Crédits em	ployés (ou restant à	employer)	Crédits
art (1)	Libellé (1)	ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	2 300,00	2 288,92	0,00	0,00	11,08
70685	redevances syndicales (ASP)	2 300,00	2 288,92	0,00	0,00	11,08
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	230,00	0,00	0,00	0,00	230,00
752	Revenus des immeubles	230,00	0,00	0,00	0,00	230,00
_	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES +73+74+75+013)	2 530,00	2 288,92	0,00	0,00	241,08
76	Produits financiers (b)	2,00	1,24	0,00	0,00	0,76
764	Revenus valeurs mob.placement	2,00	1,24	0,00	0,00	0,76
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (2)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	2 532,00	2 290,16	0,00	0,00	241,84
042	Opérations d'ordre entre section (3)(4)(5)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
	TAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE 'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 532,00	2 290,16	0,00	0,00	241,84
R 0	Pour information 02 Excédent de fonctionnement reporté de 2016	9 233,82				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) SI la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
 (4) Dont 776.
 (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.





Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	5 000.00	0,00	0,00	5 000.00
21538	Autres réseaux	5 000.00	0,00	0,00	5 000.00
22	Immos reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
	Total des dépenses d'équipement	5 000.00	0,00	0,00	5 000.00
10	Dotations Fonds divers Réserves	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Remboursement d'emprunts	0.00	0,00	0,00	0.00
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues Invest	0.00			
	Total des dépenses financières	0.00	0,00	0,00	0.00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0.00	0,00	0,00	0.00
	TOTAL DEPENSES REELLES	5 000.00	0,00	0,00	5 000.00
040	Opérations d'ordre entre section (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	0.00	0,00		0.00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0.00	0,00		0.00
TC	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	5 000.00	0,00	0,00	5 000.00
	Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Dont 192.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

ASSOCIATION FONCIERE VILLEPAROIS - 29 - ASSOCIATION FONCIERE	CA	2017
--	----	------



Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immos reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0.00
	Total des recettes d'équipement	0.00	0,00	0,00	0.00
10	Dotations Fonds divers Réserves	0.00	0,00	0,00	0.00
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
024	Produits des cessions	0.00		0,00	
	Total des recettes financières	0.00	0,00	0,00	0.00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0.00	0,00	0,00	0.00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0.00	0,00	0,00	0.00
021	Virement de la section de fonct.	5 000.00			
040	Opérations d'ordre entre section (3)(4)	0.00	0,00		0.00
тот	TAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 000.00	0,00		5 000.00
041	Opérations patrimoniales (5)	0.00	0,00		0.00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	5 000.00	0,00		5 000.00
то	TAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	5 000.00	0,00	0,00	5 000.00
	Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

ASSOCIATION FONCIERE VILLEPAROIS - 29 - ASSOCIATION FONCIERE	CA	2017
III - VOTE DU BUDGET	Ш]
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)		Pour mémoire				
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats ém	is	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	A	0,00	0,00	0,00	B 0,00
	RECETTES (répartition)		Eléments :	afférents	à l'exercice		Pour mémoire
	(Pour information)	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	5	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	С	0,00	0,00	0,00	D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

ASSOCIATION FONCIERE VILLEPAROIS - 29 - ASSOCIATION FONCIERE	CA	2017
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1	

	Nature	Date de la décision de	Montant maximum	Montant des	Montant des remboursements N		Encours restant dû au
	(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	réaliser la ligne de trésorerie (2)	autorisé au 01/01/N	tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	31/12/N
519	Crédits de trésorerie (Total)						

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte

ASSOCIATION FONCIERE VILLEPAROIS - 29 - ASSOCIATION FONCIERE	CA	2017
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017	C1.1	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES	EMPI	LOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
	(2)	EMPLOIS EMPLOIS TOTAL PERMANENTS A TEMPS TEMPS NON COMPLET COMPLET		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

ASSOCIATION FONCIERE VILLEPAROIS - 29 - ASSOCIATION FONCIERE CA 2017

	IV - ANNEXES	IV
I	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU	GENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU CATEGORIES		REMUNERATION (3)		CONTRAT		
31/12/N	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	
TOTAL GENERAL							

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM · Police

M : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - 3-a°: article 3, 1ème alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois a temps for communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

ASSOCIATION FONCIERE VILLEPAROIS - 29 - ASSOCIATION	UN FUNCIERE	CA	2017
IV - ANNEXES		IV	_
ARRETE ET SIGNATURES		D2	
Présenté par le Président, A Villeparois, le 13/04/2017 Le Président,	Nombre de membres en exerc Nombre de membres présents Nombre de suffrages exprimés VOTES: Pour:	::	7 0 0
Délibéré par l'Association Foncière de Villeparois, réuni en session ordinaire.	Contre : Abstention :		0 0
A Villeparois, le 13/04/2018		0/04/2018	U
Les membres de l'Association Foncière de Villeparois,			
BERSOT Alain			
BERSOT Jean			
BRUGGER Claudine			
FRERE Pascal			
MASSON Pierre			
MICHEL Bruno			
MILLOT Jean-François			
Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le	, et de la publication le		

A, le

SOMMAIRE

I - Informations générales

- p.2 A Informations statistiques, fiscales et financières
- p.3 B Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 Vue d'ensemble Execution du budget et détail des restes à réaliser
- p.6 A2 Vue d'ensemble Section de fonctionnement Chapitres
- p.7 A3 Vue d'ensemble Section d'investissement Chapitres
- p.9 B1 Balance générale du budget Dépenses
- p.10 B2 Balance générale du budget Recettes

III - Vote du budget

- p.11 A1 Section de fonctionnement Détail des dépenses
- p.12 A2 Section de fonctionnement Détail des recettes
- p.13 B1 Section d'investissement Détail des dépenses
- p.14 B2 Section d'investissement Détail des recettes
- p.15 B3 Détail des chapitres d'opération d'équipement

A - Eléments du bilan p.16 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A2.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A2.6 - Etat de la dette - Detail des opérations de couverture A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme A2.9 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme A2.9 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme A2.9 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme A3.1 - Méthodes utilisées pour les amortissements A4 - Etat des provisions A5 - Etalement des provisions A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A6.2 - Equilibre des opérations financières - Pecettes A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest. A7.4 - Détails pour certains services A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.3 - Opérations pour le compte de liers A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.230-5 du code de l'urbanisme) A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A11 - Etat des travaux en régie A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.2 - Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Etat des engagements tepus B1.5 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X X X X X X X X
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement A2.7 - Etat de la dette - Bernpunts renégociés au cours de l'année N A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements A4 - Etat des provisions A5 - Etalement des provisions A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A6.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A6.3 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. A7.3 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest. A7.4 - Détails pour certains services A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A11 - Etat des travaux en régie A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.2 - Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Etat des contrats de credit-bail B1.4 - Etat des contrats de parfenariat public-privé B1.5 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X X X X X X X X
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A2.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A2.6 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements A4 - Etat des provisions A5 - Etalement des provisions A6 - Le quilibre des opérations financières - Dépenses A6.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A6.3 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. A7.4 - Détails pour certains services A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.3 - Opérations liées aux cessions A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A11 - Etat des travaux en régie A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.3 - Etat des contrats de credit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X X X X X X X X
A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux A2.4 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A2.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A2.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N A2.8 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme A2.9 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements A4 - Etat des provisions A5 - Etalement des provisions A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A6.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest. A7.4 - Détails pour certains services A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.313-3 du CGCT) A10.3 - Opérations liées aux cessions A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A11 - Etat des travaux en régie A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des contrats de credit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X X X X X X X
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement A2.7 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme A2.9 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements A4 - Etat des provisions A5 - Etalement des provisions A6 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A6.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A6.2 - Equilibre des opérations financières - Pecettes A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest. A7.4 - Détails pour certains services A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.3 - Opérations liées aux cessions A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A11 - Etat des travaux en régie A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des contrats de credit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des contrats	X X X X X X X
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A2.6 - Etat de la dette - Emptoursement anticipé d'un emprunt avec refinancement A2.7 - Etat de la dette - Emptouris renégociés au cours de l'année N A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements A4 - Etat des provisions A5 - Etalement des provisions A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A6.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest. A7.4 - Détails pour certains services A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.3 - Opérations liées aux cessions A10 4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A10 - Etat des travaux en régie A11 - Etat des travaux en régie A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des contrats de credit-bail B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers B2.1 - Etat des contours de programme et des crédits de paiement afférents	X X X X X X
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements A4 - Etat des provisions A5 - Etalement des provisions A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest. A7.4 - Détails pour certains services A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.3 - Opérations liées aux cessions A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A11 - Etat des travaux en régie A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des contrats de credit-bail B1.4 - Etat des contrats de credit-bail B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des engagements donnés B1.6 - Etat des engagements donnés B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers B2.1 - Etat des concours attribués à des tiers B2.1 - Etat des concours attribués à des tiers B2.1 - Etat des engagements donnés	X X X X X X
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements A4 - Etat des provisions A5 - Etalement des provisions A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest. A7.4 - Détails pour certains services A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.3 - Opérations liées aux cessions A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A11 - Etat des travaux en régie A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.3 - Etat des contrats de credit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X X X X X
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements A4 - Etat des provisions A5 - Etalement des provisions A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest. A7.4 - Détails pour certains services A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.3 - Opérations liées aux cessions A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A11 - Etat des travaux en régie A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.2 - Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Etat des contrats de credit-bail B1.4 - Etat des contrats de credit-bail B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X X X X X
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements A4 - Etat des provisions A5 - Etalement des provisions A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest. A7.4 - Détails pour certains services A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.3 - Opérations liées aux cessions A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des corties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A11 - Etat des travaux en régie A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.2 - Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des autres engagements donnés B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X X X X
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements A4 - Etat des provisions A5 - Etalement des provisions A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest. A7.4 - Détails pour certains services A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.3 - Opérations liées aux cessions A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A11 - Etat des travaux en régie A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.2 - Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Etat des contrats de credit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des concours attribués à des tiers B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X X X
A4 - Etat des provisions A5 - Etalement des provisions A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest. A7.4 - Détails pour certains services A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.3 - Opérations liées aux cessions A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A11 - Etat des travaux en régie A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.2 - Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Etat des contrats de credit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des autres engagements donnés B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X X X
A5 - Etalement des provisions A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest. A7.4 - Détails pour certains services A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.3 - Opérations liées aux cessions A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A11 - Etat des travaux en régie A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.2 - Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Etat des contrats de credit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X X
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest. A7.4 - Détails pour certains services A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.3 - Opérations liées aux cessions A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A11 - Etat des travaux en régie A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.2 - Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Etat des contrats de credit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Χ
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest. A7.4 - Détails pour certains services A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.3 - Opérations liées aux cessions A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A11 - Etat des travaux en régie A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.2 - Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Etat des contrats de credit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest. A7.4 - Détails pour certains services A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.3 - Opérations liées aux cessions A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A11 - Etat des travaux en régie A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.2 - Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Etat des contrats de credit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des autres engagements donnés B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Χ
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest. A7.4 - Détails pour certains services A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.3 - Opérations liées aux cessions A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A11 - Etat des travaux en régie A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.2 - Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Etat des contrats de credit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X
A7.4 - Détails pour certains services A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.3 - Opérations liées aux cessions A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A11 - Etat des travaux en régie A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.2 - Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Etat des contrats de credit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X
A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.3 - Opérations liées aux cessions A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A11 - Etat des travaux en régie A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.2 - Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Etat des contrats de credit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.3 - Opérations liées aux cessions A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A11 - Etat des travaux en régie A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.2 - Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Etat des contrats de credit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X
A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.3 - Opérations liées aux cessions A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A11 - Etat des travaux en régie A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.2 - Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Etat des contrats de credit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X
A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) A10.3 - Opérations liées aux cessions A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A11 - Etat des travaux en régie A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.2 - Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Etat des contrats de credit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X
A10.3 - Opérations liées aux cessions A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A11 - Etat des travaux en régie A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.2 - Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Etat des contrats de credit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X
A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A11 - Etat des travaux en régie A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.2 - Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Etat des contrats de credit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X
A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) A11 - Etat des travaux en régie A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.2 - Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Etat des contrats de credit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X
A11 - Etat des travaux en régie A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.2 - Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Etat des contrats de credit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.2 - Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Etat des contrats de credit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X
B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.2 - Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Etat des contrats de credit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.2 - Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Etat des contrats de credit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Etat des contrats de credit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	V
B1.3 - Etat des contrats de credit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X
B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	X
	X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Х
C - Autres éléments d'informations	
p.17 C1.1 - Etat du personnel X	
C1.2 - Actions de formation des élus	X
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X
C3.6 - Identification des flux croisés	Χ
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	
p.19 D2 - Arrêté et signatures X	X